



Voorlopig

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26089610***

e,

Déposé / Reçu le**06 JUL. 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0460 299 444****Nom**(en entier) : **DPAM DBI-RDT B, sicav publique de droit belge**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Guimard, 18 - 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Renouvellement mandat d'administrateur - Changement du représentant du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2026.

L'Assemblée décide, sous réserve de l'approbation de la FSMA, de renouveler le mandat d'administrateur non exécutif de M. Lucien Van den Brande pour une période de deux ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2028.

L'Assemblée générale annuelle prend acte du changement de représentant de PwC Bedrijfsrevisoren BV/PwC Reviseurs d'Entreprises SRL (« PwC »), ayant son siège social à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, conformément à l'article 3:60 du Code des sociétés et des associations. PwC sera, dans l'exercice de son mandat de commissaire, représentée à partir du 18 mars 2026 par Damien Walgrave, réviseur d'entreprises agréé, en remplacement de Brieuc Lefrancq SRL, elle-même représentée par Brieuc Lefrancq, réviseur d'entreprises agréé. Damien Walgrave est l'administrateur unique et représentant permanent de Damien Walgrave BV, membre de l'organe d'administration de PwC.

Jeroen SIONCKE
AdministrateurPhilippe DENEFF
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2026 - Annexes du Moniteur belge